



Bourg d'Oisans

Le 11 janvier 2021

Objet : Demande de transmission de l'AMO financière du projet de liaison Huez / Les 2 Alpes

Monsieur Guy VERNEY
Président de la Communauté de
Communes de l'Oisans

Monsieur le Président

En ce début d'année, le collectif « Non à la liaison Huez – Les 2 Alpes » vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espère que 2021 verra la fin de la crise sanitaire afin que l'Oisans et ses 19 communes retrouvent une vie normale.

Comme vous avez pu le constater, nous avons publié, sur la page face book de notre collectif, le compte rendu de notre réunion du 25 novembre. Vous vous souvenez, sans aucun doute, que lors de cette rencontre vous vous étiez engagé à examiner la possibilité de nous communiquer l'AMO financière du cabinet Loisirs Conseil.

Même si votre futur projet risque d'être un peu différent, nous tenons à pouvoir consulter les aspects financiers de l'ancien projet

Nous nous permettons de vous rappeler :

Que les 3 AMO (Technique, Environnementale et Financière) ont été présentées aux élus communautaires le 19 décembre 2018 et adoptées en séance publique le 7 mars 2019.

Que ces 3 AMO, financées par la CCO et des subventions départementales concernaient le projet de liaison Huez -Les 2 Alpes qui était inscrit dans le dernier SCOT.

Que n'acceptant pas le refus de votre prédécesseur de nous communiquer les 3 AMO, nous avons contacté la CADA pour avoir son avis.

Que la CADA, en date du 8 octobre 2020, nous a donné raison et autorisé leur transmission.

Dans votre courrier du 10 novembre, vous évoquiez que les données contenues dans la 3eme AMO relèvent du « secret de la stratégie commerciale et industrielle » pour ne pas nous communiquer ce document.

Nous nous permettons de vous faire remarquer que ce refus est contraire à l'avis de la CADA qui autorisait sa transmission « après avoir occulté les aspects relevant du secret des affaires ». Nous vous invitons à relire le dernier paragraphe de son avis.

Ayant apprécié votre volonté d'instruire les dossiers dans l'échange, nous sommes persuadés que vous répondrez favorablement à notre demande.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Pour Le Collectif « Non à la liaison Alpe d'Huez – Deux Alpes »

Denis VIAL

Adresse mail : non-au-telepherique@hotmail.com